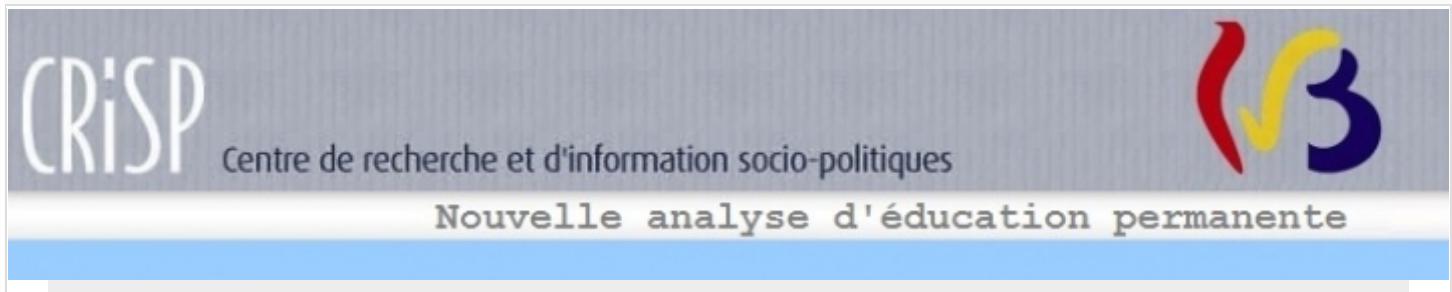


Van: Le CRISP <no-reply-mailing=crisp.be@mail33.wdc03.rsgsv.net> namens Le CRISP
<no-reply-mailing@crisp.be>
Verzonden: dinsdag 6 mei 2014 16:00
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: Quel avenir pour le photovoltaïque ?

6 mai 2014

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



Quel avenir pour le photovoltaïque ?
par Fabienne Collard
paru dans *Les @nyses du CRISP en ligne*

ACCÉDER A L'ANALYSE EN LIGNE
Le Crisp met à disposition des exposés et des articles rédigés dans le cadre de ses activités d'organisation d'éducation permanente reconnue.

En renonçant à Solwatt pour Qualiwatt en 2013, le gouvernement wallon a choisi de sortir le photovoltaïque résidentiel du mécanisme des certificats verts. Cette décision a été prise afin de permettre au marché des certificats verts, paralysé suite à l'essor du photovoltaïque de petite capacité, de fonctionner à nouveau pour les autres filières du renouvelable. Le gouvernement wallon a ainsi abandonné une logique de marché pour un système de primes. Dans ce dossier, il a très souvent été pointé du doigt. Or il convient de relever que la Région wallonne est loin d'être la seule à avoir choisi cette voie. D'un contexte extrêmement favorable aux énergies renouvelables, on est passé aujourd'hui, en Wallonie, en Flandre, et même en Europe, à un cadre résolument moins ambitieux.

Copyright © 2014 CRISP | Information, Tous droits réservés.
Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :
CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)